

Jeudi 4 octobre 2018

Ecopôle du Forez à Chambéon



La Journée d'information 1

La continuité écologique
vers un bon état écologique des cours d'eau



Depuis juillet 2017, tout ouvrage transversal situé sur un cours d'eau classé en liste 2 du bassin versant Loire Bretagne doit en principe permettre le transport suffisant des sédiments et la circulation des poissons migrateurs dans un souci de continuité écologique. Dans le cas contraire, il constitue un ouvrage illégal qu'il est important de signaler. Mais la réglementation n'est pas aussi simple : quelles sont ces listes ? Cette obligation s'impose-t-elle à tous les ouvrages ? Que se passe-t-il pour les ouvrages anciens ?

Programme

9 h - 9 h 30 : Accueil des participants (thé, café, croissants servis)

9 h 30 - 10 h 15 : Introduction de la journée et présentation du réseau Sentinelles de la nature

Par Tristan RICHARD, juriste en environnement, chargé de missions eau et sentinelles de la nature - FRAPNA Loire

10 h 15 - 11 h 15 : Définition, contexte, enjeux de la continuité écologique : les classements de cours d'eau, plan d'action régional pour la continuité écologique (PARCE), Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE), comment restaurer la continuité écologique ?

Par Estelle FERRARI, chargée de mission continuité écologique des cours d'eau - DREAL AURA

11 h 20 - 12 h 20 : L'exemple du barrage des Plats

Par Alain BONARD, administrateur et référent eau - FRAPNA Loire

12 h 30 - 13 h 30 : Repas tiré du sac

13 h 30 - 14 h : Présentation de la visite de terrain

Par Cédric TAVAUD, technicien de rivière - SYMILAV

14 h - 16 h 30 : Covoiturage et visite de terrain

16 h 30 - 16 h 45 : Questionnaire d'évaluation

Point de rendez-vous

Ecopôle du Forez
3 chemin de Turagneux
Villeneuve
42110 Chambéon

Accès : Depuis Saint-Etienne, prendre l'A72 direction Roanne, puis la sortie 7. Au rond-point, suivre Ecopôle du Forez.

Depuis Roanne, prendre l'A72 direction Saint-Etienne, puis la sortie 6, suivre Ecopôle du Forez.

Panneaux fléchés depuis Feurs ou Montrond-les-Bains.

